

Les réformes des politiques publiques de l'emploi des personnes âgées au Canada et au Québec

Pierre Tircher

Table ronde de l'Observatoire de la
retraite sur la transition emploi-
retraite

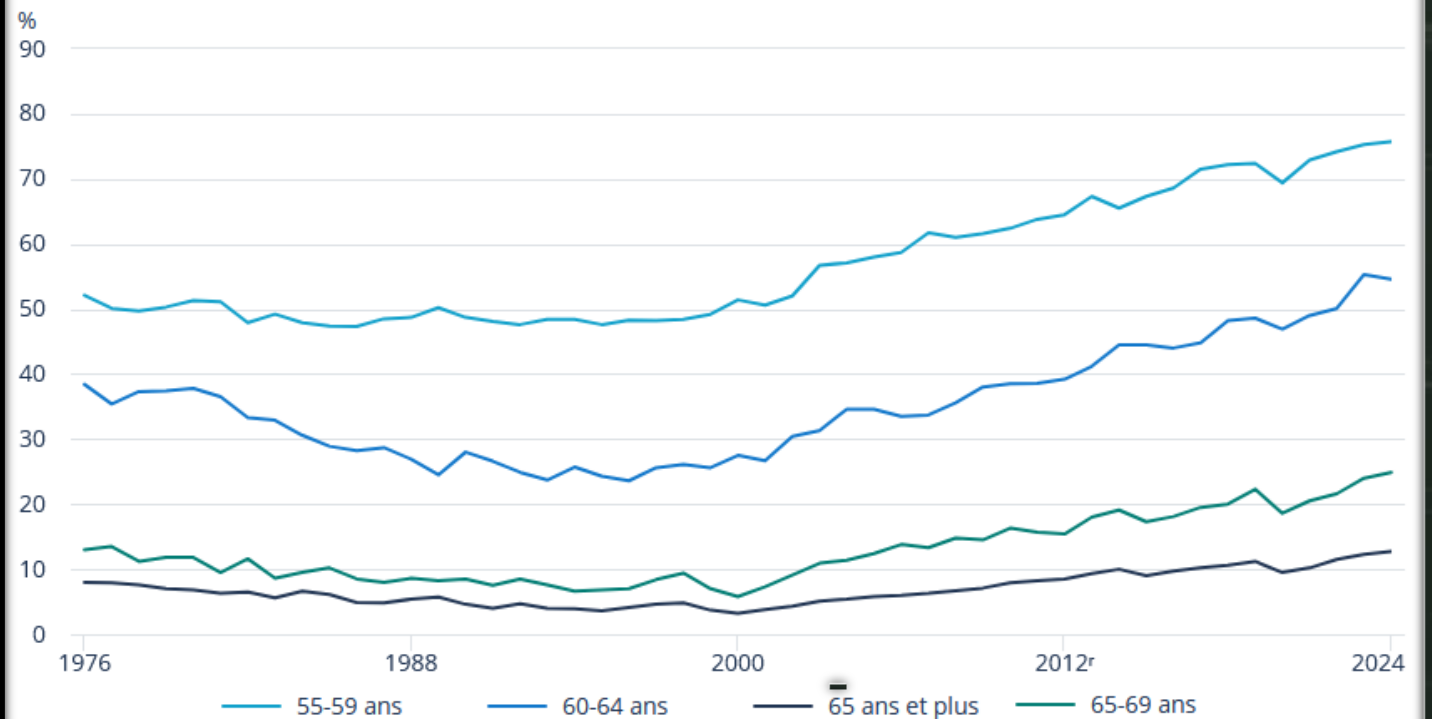
INTRODUCTION

Depuis une vingtaine d'années, la proportion des personnes âgées en emploi augmente fortement.

Pour expliquer cette tendance, on invoque régulièrement des dynamiques individuelles : hausse de l'espérance de vie et du niveau de scolarité, manque d'épargne, etc.

Cette présentation a pour objet de décentrer la réflexion sur les choix collectifs susceptibles de structurer la transition emploi-retraite.

Taux d'emploi selon le groupe d'âge, personnes de 15 ans et plus, Québec, 1976 à 2024



Source

Statistique Canada, *Enquête sur la population active*. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

LE SYSTÈME DE RETRAITE (1980-2000)

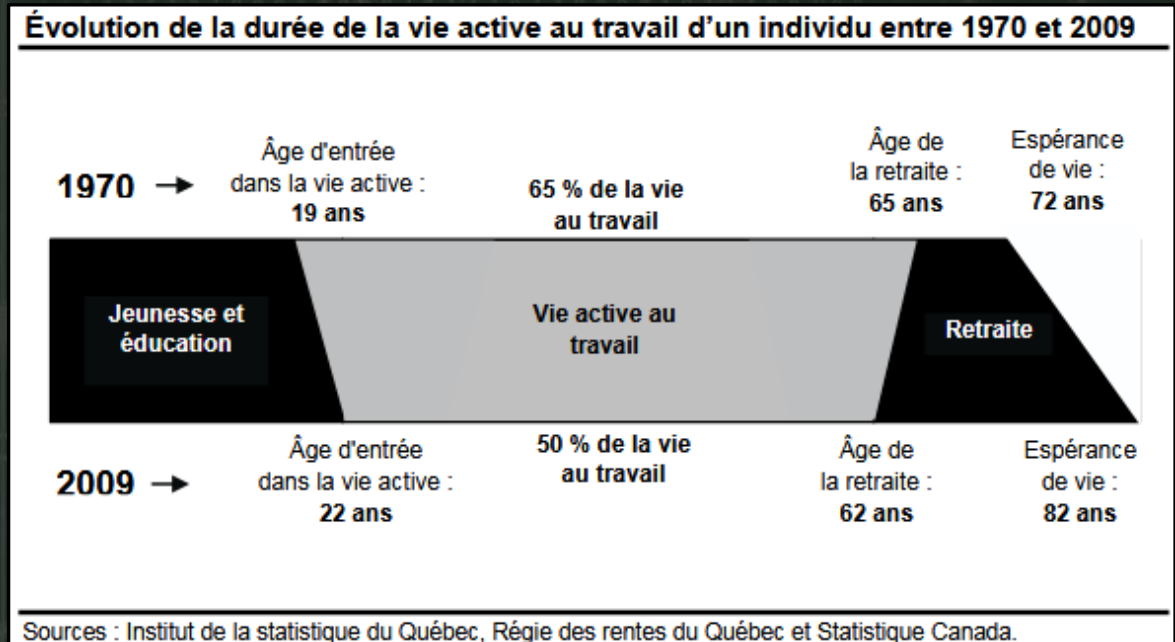
Bien que le système de retraite au Canada ait été conçu initialement pour soutenir le revenu des retraités, il a également été utilisé comme un outil de gestion des ressources humaines, tant au niveau organisationnel que pour réguler le marché du travail.

Ainsi, dans un contexte où le chômage représentait l'enjeu central de régulation du marché, les régimes de retraite étaient paramétrés de telle sorte que le départ à la retraite se faisait de manière hâtive et brutale (Baker et al., 2003).

LE SYSTÈME DE RETRAITE (2000-PRÉSENT)

Depuis les années 2000 cependant, le vieillissement de la population fait craindre aux gouvernements québécois et canadien plusieurs problèmes dont des pénuries de main d'œuvre et des pressions sur les finances publiques.

L'une des solutions envisagées par les gouvernements est donc de prolonger la quantité de temps dédié à l'emploi dans l'existence des individus, craignant que celui-ci diminue →



Source : Budget du Québec (2013-2014)

LES RÉFORMES DES POLITIQUES PUBLIQUES

En 2012, l'État québécois annonce une importante **politique-cadre**, la politique *Vivre et vieillir ensemble* qui vise à orienter les réformes de ses politiques publiques dédiées aux aînés à partir du concept de vieillesse active. Le Québec est d'ailleurs la seule province à s'être doté d'une telle politique, ce qui démontre sa proactivité à cet égard.

Bien que le vieillissement actif ne concerne pas spécifiquement l'emploi, des recherches sur cette politique-cadre montrent que l'emploi apparaît au centre des préoccupations du gouvernement québécois (Raymond & Grenier, 2012; Tircher, 2025).

LES RÉFORMES DES POLITIQUES PUBLIQUES

Concomitamment, le gouvernement canadien met en place plusieurs réformes afin de favoriser « l'emploi de transition » (Saba, 2014), participant à transformer la conception de la retraite comme une transition graduelle.

Entre 2008 et maintenant, tant les différents paliers du système de retraite que le régime fiscal seront modifiés dans l'objectif d'inciter à l'emploi.

La logique du système passe donc de la lutte contre le chômage par le départ à la retraite à celui d'éviter les pénuries par le maintien en emploi des aînés et la retraite progressive.

LES RÉFORMES DES POLITIQUES PUBLIQUES

La difficulté principale vis-à-vis de ces changements est leur grande fragmentation. De nombreux changements ont été effectués et paraissent parfois marginaux et techniques.

Pris isolément, ces changements semblent donc peu importants mais pris tous ensemble, l'ampleur de la reconfiguration apparaît avec plus d'évidence.

LES DYNAMIQUES DE LA RECONFIGURATION

Nous relevons trois dynamiques des interventions effectuées par les gouvernements québécois depuis 2008 :

1. L'activation
2. La remarkandisation
3. La démarchandisation du quatrième âge

LES DYNAMIQUES DE LA RECONFIGURATION — L'ACTIVATION

L'**activation** est définie comme des institutions nouvelles ou bonifiées ou la réduction d'obstacles institutionnels afin de rendre plus attractive la décision d'occuper un emploi.

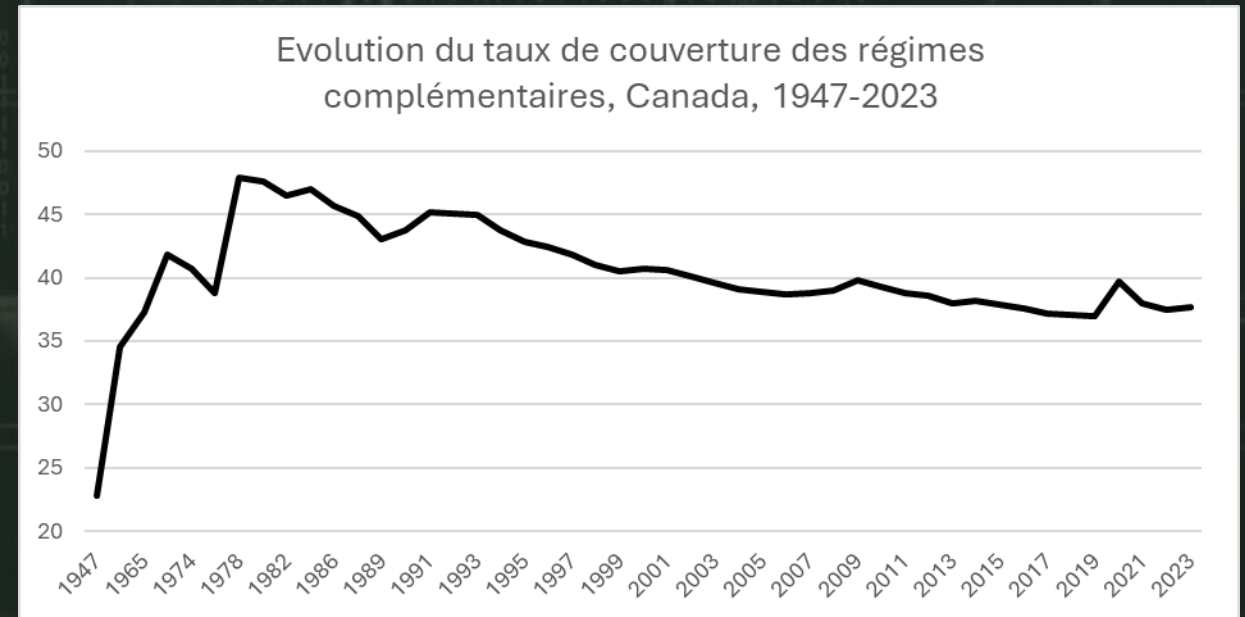
Des crédits d'impôts ont été mis en place pour que l'emploi soit plus rémunérateur.

Des modifications légales aux régimes de retraite ont également été adoptées, notamment dans l'objectif de faciliter l'emploi de transition.

LES DYNAMIQUES DE LA RECONFIGURATION LA REMARHANDISATION

La remarchandisation se comprend comme les modifications apportées aux politiques « passives » afin de rendre la situation d'inactivité moins attrayante sur le plan financier.

La principale dynamique à cet égard est l'effritement, tant en quantité qu'en de l'offre de régimes complémentaires de retraite.



LES DYNAMIQUES DE LA RECONFIGURATION LA DÉMARCHANDISATION

Une dynamique spécifique aux personnes âgées est une hausse marginale du niveau de **démarchandisation** des personnes des personnes âgées de 70 ans et plus.

1. Par la hausse des prestations de sécurité de la vieillesse des 75 ans et plus
2. Par la mise en place du crédit remboursable de soutien aux aînés (70 ans et plus) au Québec

DISCUSSION

En synthèse, on observe des interventions de natures diverses visant à retarder le départ à la retraite définitive, sans nécessairement penser la qualité de l'emploi occupé.

Cette stratégie d'incitation cible plus spécifiquement les 60-69ans, historiquement encouragés à partir à la retraite de manière anticipée.

DISCUSSION

Cette stratégie a pour objectif explicite d'augmenter le nombre d'années passées en emploi sur l'ensemble du parcours de vie des individus car la durée de vie active serait en diminution (Québec, 2012).

Or, cette hypothèse est contestée par de récentes recherches démographiques (Montcho, Carrière & Mérette, 2023; 2026) et l'effet de ces politiques demeure modéré (Tircher, 2025).

DISCUSSION

Notons finalement que toute la population âgée ne peut pas se prémunir des incitatifs de la même façon.

D'abord, à cause des inégalités de parcours de vie que le système de retraite prend peu en compte.

Aussi, car certains incitatifs bénéficient particulièrement aux personnes privilégiées.